

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 84 (1933)
Heft: 6

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Situation à fin 1932.

Classes de grosseur diamètre	Nombre de tiges	Surface terrière	Volume total
	%	%	%
8—14 cm	51	4	2
16—24 cm	15	4	3
26—36 cm	8	5	4
38—50 cm	8	11	10
52—70 cm	10	29	28
72 cm et plus	8	47	53

Si l'on compare avec la récapitulation établie pour 1914, on constate que la répartition du nombre des tiges dans les catégories de grosseur n'a que peu varié : pour les plantes de 52 cm et plus, elle est exactement la même (18 %), tandis que la part des petites a sensiblement augmenté, au détriment des moyennes. Considérons-nous le volume total, il y a eu gain très accusé, pendant la période écoulée de 18 ans, en faveur des gros bois : leur part a passé de 73 à 81 %. Ce sont les classes des bois moyens qui ont fait les frais de ce déplacement, insuffisamment compensé par en bas.

En matière de conclusion, relevons que ce magnifique accroissement de 18 m³ par ha, pendant la dernière période, a été fourni par un peuplement dans lequel les gros bois entrent pour 81 % du volume. N'est-ce pas la meilleure preuve que ces gros bois sont dans un état de santé, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il doit être satisfaisant. Maintenir le sol en bon état et hausser l'accroissement à son maximum, tel semble être le gain que l'on peut obtenir par un traitement judicieux selon le jardinage. *H. Badoux.*

COMMUNICATIONS.

Activité de la Ligue suisse pour la protection de la nature en 1932.

En ces temps si sombres de crise, de chômage et de chaos politique, toute nouvelle réconfortante, dans un domaine quelconque, est une bénédiction. Bien rares sont-elles, hélas ! C'est dans cette catégorie des choses heureuses que l'on peut faire rentrer ce que nous apprend, en bonne partie, le rapport de la *Ligue suisse pour la protection de la Nature* sur son activité durant l'exercice 1932.

Admettant que la plupart de nos lecteurs font partie de l'utile association — dont le but patriotique est bien connu — et ont ainsi reçu son dernier rapport annuel, nous pouvons nous abstenir de l'examiner en détail. Il suffira de dire qu'il a été possible, l'an dernier, de réaliser un nouvel agrandissement du *Parc national* de l'Engadine. Ont pu être incorporées, de manière durable, l'alpe de *Grimels*, au

cœur du parc, et la magnifique cuvette de *Trupchum*. De la sorte, la superficie totale du Parc national est passée de 14.500 à 17.500 ha. En même temps, la zone sise entre l'Inn et le Parc, au-dessus de Zernez, a été mise à ban. Et ainsi a été réalisée la première étape de la constitution d'une ceinture de protection zoologique autour de la réserve nationale, aboutissement d'un vœu exprimé depuis longtemps déjà.

Seconde bonne nouvelle : le montant du fonds-capital de la Ligue a augmenté de 71.400 fr. et s'élevait, à la fin de 1932, à 458.138 fr. Ainsi donc, malgré la crise et le malaise économique actuel, les moyens financiers de la Ligue ont progressé : elle a touché, sous forme de legs et dons divers (14), environ 67.000 fr. Parmi ces généreux donateurs, il convient de citer le professeur Dr *E. Huber*, un Suisse décédé à Baltimore et qui a légué sa fortune (environ 54.000 fr.) à notre Ligue. Honneur à la mémoire de tels compatriotes !

L'acte généreux de ces 14 donateurs montre que l'activité de cette association patriotique est comprise de mieux en mieux ; celle-ci devient toujours plus populaire. Ceux qui sont à sa tête trouveront, dans ce fait, un réel réconfort et aussi le courage pour continuer leur belle et difficile tâche.

Nous en arrivons à la troisième bonne nouvelle : l'*Aletschwald*, connu et admiré dans le monde entier, la perle unique de notre forêt alpine, est sauvé : sa mise en réserve est chose décidée ! Voilà qui va réjouir tous ceux, très nombreux, qui depuis longtemps appelaient de leurs vœux telle décision. Notre Ligue peut être fière d'avoir su amener un tel résultat. Le mérite principal en revient au président actuel de la Ligue, M. *Tenger*, avocat à Berne, qui, aidé de M. *Eugster*, inspecteur forestier à Brigue, a su conduire ces laborieuses et difficiles tractations avec une habileté consommée. Il convient d'ajouter qu'il a trouvé le plus réel appui auprès du Conseil d'Etat du Valais, en particulier de M. *Escher*, conseiller d'Etat.

Nous en resterons là pour aujourd'hui. L'assemblée générale annuelle de la Ligue aura lieu en juin dans le Valais, à Sion. Elle sera précédée de plusieurs excursions, en particulier dans la forêt d'*Aletsch*. Nous nous ferons un devoir de revenir plus tard sur cette réunion, qui ne manquera pas d'attirer de nombreux sociétaires. Et le *Journal* publiera une description de la célèbre forêt, dont M. l'inspecteur forestier *Eugster* a bien voulu nous promettre de se charger.

Il y aurait beaucoup à dire encore au sujet de l'intéressant rapport sur l'exercice de 1932, dû, comme les précédents, à la plume de l'infatigable secrétaire de la Ligue, M. le Dr *Stefan Brunies*, à Bâle. Mais nous pensons pouvoir y renvoyer nos lecteurs. Nous ne saurions achever ces quelques indications sans noter que si la Ligue a pu faire preuve d'une si productive viabilité en 1932, et réussit si bien dans son œuvre éminemment patriotique, c'est avant tout au zèle et au dévouement de son actif président et de son incomparable secrétaire qu'elle le doit. Qu'ils en soient remerciés.

H. Badoux.

Le gros châtaignier de Leyterand (St-Légier, ct. de Vaud).

Dans le canton de Vaud, à proximité du Lac Léman, les châtaigniers de grande taille ne sont pas une rareté. C'est dans la région de Montreux-Vevey que se rencontrent les plus remarquables. L'un des plus beaux est incontestablement celui croissant, dans un pré, à Leyterand, au-dessus de Vevey, au territoire de la commune de St-Légier.

Le garde-forestier de triage, M. H. Capt, a eu l'amabilité — ce pourquoi nous le remercions chaleureusement — de prendre, à l'in-



Vue du pied du châtaignier de Leyterand (1933).

tention du « Journal », une photographie du beau vétéran et de mesurer ses dimensions actuelles. Voici ces dernières :

Circonférence du fût à 1,3 m . . .	6,10 m
Hauteur totale	16 m
» du fût sans branches . . .	2,2 m
Diamètre en croix de la cime . . .	24,5 et 23 m

L'arbre est en pleine vigueur, quoique son fût soit percé de nombreux trous de pic; preuve en soit, qu'en automne 1932, son propriétaire a récolté plus de 200 kg de belles châtaignes.

M. Capt a bien voulu nous faire part de ce qui suit : Le pasteur Alfred Cérésole, l'auteur bien connu des « Légendes des Alpes vaudoises », a prêché plusieurs fois à l'ombre du beau châtaignier. Il aurait même demandé au propriétaire l'autorisation de faire construire un escalier jusqu'aux branches maîtresses, avec une estrade. Ce projet n'a, il est vrai, jamais eu de suite.

Le propriétaire du châtaignier, M. *Edouard Ducraux*, à Leyterand, a déclaré qu'il voulait conserver cette rareté végétale jusqu'à la fin de ses jours et recommander à ses enfants de ne pas la faire abattre. Puisse ce vœu s'accomplir !

H. B.

Introduction d'une essence forestière américaine peu connue.

Parmi les essences forestières de l'Amérique du Nord dont l'acclimatation a été tentée en Europe, une de celles que l'on rencontre le plus fréquemment dans nos parcs, c'est la *sapinette du Canada* (*Tsuga canadensis Carr.*), le Hemlock des Américains. C'est en réalité un arbre décoratif, au feuillage élégant et qui fructifie de bonne heure. On n'a pas tenté, jusqu'ici, son introduction en forêt. Mais il se trouve qu'au point de vue forestier c'est, dans son pays d'origine, un arbre de troisième grandeur et dont l'importance forestière est plutôt secondaire.

Les deux autres espèces du genre croissant aux Etats-Unis lui sont supérieures et atteignent, en particulier, des dimensions plus considérables. Ce sont : *Tsuga Mertensiana Sargent* (Mountain Hemlock) et surtout *Tsuga heterophylla Sargent* (Hemlock). Cette dernière espèce, répandue sur la côte du Pacifique, depuis l'Alaska jusqu'en Californie, peut atteindre jusqu'à 60 m de hauteur. C'est un des beaux arbres de la sylvie américaine. Mais, chose curieuse, tandis que les horticulteurs ont mis beaucoup de zèle à introduire chez nous l'espèce de moindre valeur, ils ont totalement délaissé le *Tsuga heterophylla*. C'est ainsi qu'en Suisse, à notre connaissance du moins, il manque complètement.

Il nous souvient d'en avoir vu dans l'arboretum d'Amance, près de Nancy, dont la réussite et les formes ne laissaient rien à désirer. Dans son « Traité de dendrologie forestière », M. *R. Hickel* écrit à son sujet : « Introduite en 1851, cette espèce a déjà quitté les parcs pour être employée comme essence de boisement en France où il se resème spontanément, en Belgique, en Angleterre, etc. C'est certainement un des meilleurs exotiques qu'on puisse cultiver, notamment là où prospère le douglas. »

Notre Station de recherches forestières désirait, depuis quelque temps, tenter l'essai de son acclimatation. La chose vient de lui être facilitée, grâce à l'extrême amabilité de M. *Roy Robinson*, le président de la Commission forestière anglaise, à Londres. Ce dernier, en effet, a fait à notre Station la gracieuseté de lui envoyer 210 brins de semence de belle taille qui ont été repiqués au jardin d'essais de l'Adlisberg. Ces derniers, qui avaient un peu souffert des gels de mars, se sont bien remis et semblent vouloir se développer normalement. Il sera intéressant de voir comment vont prospérer, dans la suite, les plants dont nous sommes redevables à la serviabilité de MM. les forestiers anglais.

H. B.